

▼ **LE DOSSIER** P.15 à 20
Service public
De nouveaux outils pour faciliter vos démarches

(c) Pierre Madec

Des paysages à découvrir sur le nouveau site internet de la commune

cou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Une rentrée tout
en douceur

Page 8 à 9

La propreté,
une question de
civisme

Page 10 à 11

Le foyer restaurant
seniors a rouvert
début octobre

Page 21





P10 à 11 ENVIRONNEMENT

La propreté, une question de respect et civisme

P15 à 20 DOSSIER SPÉCIAL

Service public : de nouveaux outils pour faciliter vos démarches au quotidien



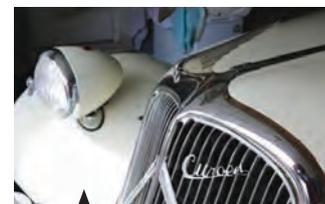
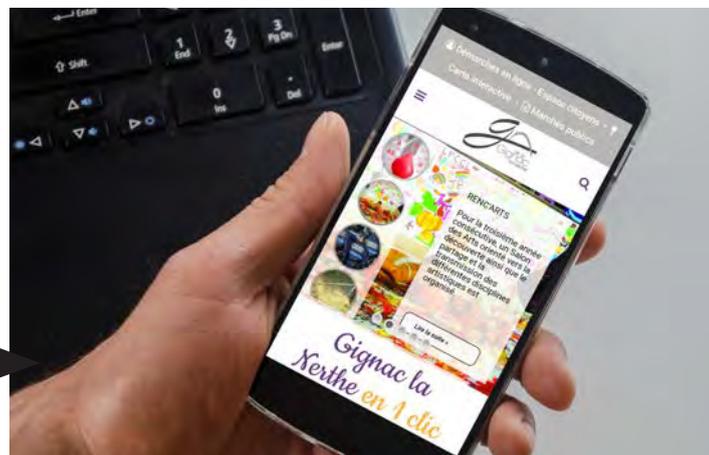
P4 à 7 ACTUALITÉS

Gignac au gré des saisons
Démolition de deux bâtisses vétustes au hameau de Laure
Une plateforme pour nos commerces, nos professions libérales et nos entreprises
Une initiative pour découvrir et bénéficier du compostage
Les Colis de Noël pour les seniors
Bénéficiez d'une consultation juridique gratuite



P8 à 9 ÉDUCATION

Une rentrée tout en douceur



P12 à 13 PASSION

Une bonne adresse pour votre vélo
Les vieilles voitures ont toujours du ressort

P22 à 23 ÉCONOMIE

Sous le soleil d'automne à Rebuty



P14 ENVIRONNEMENT

A la recherche d'un nouvel animateur principal pour le rucher école municipal



P21 SENIORS

Le foyer restaurant seniors a rouvert début octobre

P26 HISTOIRE D'ICI

Voyage immobile dans le tunnel du Rove



P24 à 25 ASSOS&CO

Des ateliers de jardinage pour nos jeunes pousses
La Quincaillerie hors des sentiers battus
Pour aider les foyers qui accueillent des personnes en situation de handicap
Une reprise des activités associatives perturbée

P27 DÉMOCRATIE LOCALE

MARS

DÉCÈS :
Jeanne CORACHAN

MAI

NAISSANCES :
Aélia RASSON
Ibrahim HADJ-ABED
Loan JUPILLE

JUIN

NAISSANCES :
Lola DEBROCK
DÉCÈS :
Clotaire BAKALA

JUILLET

NAISSANCES :
Ilyes ACHACHI
MARIAGES :
Valérian DELUBAC/Marion ARRIGHINO
Marwane BELGACEM/Anais KHENDOUDI
Vincent CUSANNO/Manon BENGUIGUI

DÉCÈS :

Rosa GIRONES PRATS
Salha GOUASMIA
Patricia SORIANO née MONTEL
Jean-Paul LANNES
Laurent CABANNE
Joseph PICAZO

AOÛT

NAISSANCES :
Cameron GRDOVIC
Catalaya PINCHINOT
Eva PINCHINOT
Bendji COSTARINI
Noa PACQUANT

MARIAGES :

Victoria BOZZI/Elodie BELLONCLE
Lucas LEONFORTE/Cécilia COCQ
Olivier THIBAudeau/Antoinette TASCIA
Nicolas BRICOUT/Maeva TOGBE
Laurent BURG/Mélanie LECAT

DÉCÈS :

René FERRATO
Cheikh MBOW
Maryse LANTELME née AULANIER

Ellen COLMAIN née GILLARD

Louissette BLANC
Jean-Paul ALLEMAND
André BERGHEMS
Dominique MARGERIT née PLAZI
Francis MEYLAN

SEPTEMBRE

NAISSANCES :
Jade MAUVET
Sacha GADRAS YEAMAN
MARIAGES :
Gilles-Arthur DALMASSO/Sheila GEORGES
Christophe CHAMBON/Marie-Angé D'ANTONIO
Mickaël CONCAS/Sophie DOURLENS
Nicolas SARISYMEONOGLOU/Mérodie MARTIN
Alexandre RICIGNUOLO/Marie-Claude PORTALIER
Hakan KÜÇÜKBİYİK/Aurélien PADILLA
DÉCÈS :
Isabelle GABARRE née SANTIAGO
Alain GATEAU
Jacques BRUN
Pierre GLONIN

Lou Vivournet

Directeur de la publication :
Christian Amiraty

Rédaction :
Loïc Taniou

Graphisme :
Séverine Braca

Photographies :
LT, SB, Coca, Pierre Madec
Joseph Henri et Xdr

Contact :
Service Communication
04 42 31 13 13

Imprimerie :
Riccobono

Dépôt légal à parution





Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

Dans son souci permanent du bien être des habitants de Gignac, Monsieur le Maire s'est engagé à mener des actions de préservation de la santé des concitoyens. Celles-ci ont pris diverses formes : projet de création d'un pôle santé regroupant les professionnels médicaux et paramédicaux, création du parcours de santé, défense de l'environnement...

La politique de Santé dépend bien évidemment de l'État mais l'on s'aperçoit que progressivement celui-ci se décharge sur les collectivités territoriales (*Région, Département, Municipalités*). Prenant conscience de cela, le Maire a souhaité, dans ce nouveau mandat, confier à un conseiller municipal une mission spécifique santé dont j'ai la charge. Issu de la filière soignante et ayant acquis une certaine expérience dans le domaine social (*15 ans de présidence à la CPCAM des Bouches-du-Rhône, membre de commissions spécialisées de la CRSA à l'Agence Régionale de Santé, administrateur d'une mutuelle nationale*) j'ai accepté cette mission et ainsi apporter mon aide aux habitants.

Depuis le mois de mars, l'enjeu principal est de combattre la progression de ce fléau sanitaire qu'est la COVID-19. Pendant le confinement, nous nous sommes inquiétés de la situation de nos aînés, personnes à risques, en gardant le lien par téléphone et avec le CCAS, puis en distribuant gratuitement des masques de protection. Aujourd'hui, nous sommes face à une « *deuxième vague* », moins brutale que la première mais toute aussi dangereuse. Des mesures strictes de protection (*les fameux gestes barrière*) ont été prises dans tous les domaines de l'activité humaine : les écoles, le travail, les déplacements dans les commerces, la vie associative etc. Malgré toutes les précautions prises, malgré le dévouement sans faille des personnels municipaux, des services de la Mairie ont été impactés, des agents contaminés ou étant « *cas contact* ».

Pour exemple, la quasi-totalité des policiers municipaux ont dû observer un confinement de 7 jours. Si notre commune ne figure pas dans la « *liste rouge* » comme Marseille et Aix, elle n'est pas loin du seuil d'incidence de 10 cas COVID-19 pour 10 000 habitants. Nous voyons aujourd'hui les conséquences du non-respect des règles sanitaires qui nous entraîne dans un confinement partiel. Nous subissons des mesures encore plus drastiques tel que le « *couvre-feu* » de 21h à 06h, l'interdiction de salle de sports pour les adultes ou l'obligation de se munir d'une attestation pour se déplacer pendant cette période, au moins pour 4 semaines.

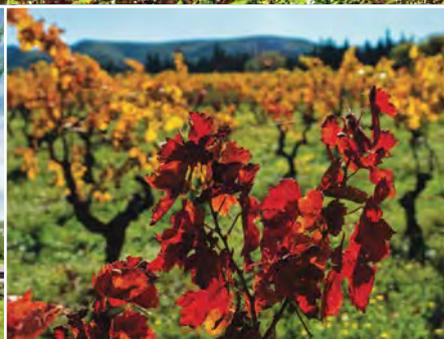
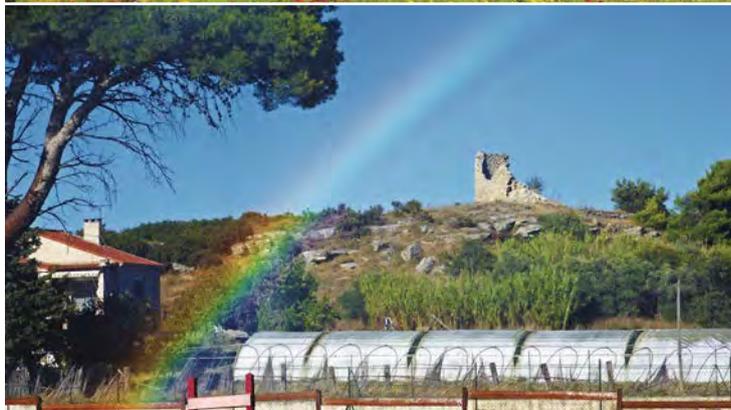
C'est pourquoi il est indispensable de redoubler de prudence pour préserver nos familles, nos enfants, nos amis, nos collègues de travail, de loisirs : porter impérativement le masque dans la rue, dans tous les lieux publics, en rendant visite aux parents âgés, se laver les mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique le plus souvent possible, garder une distance minimum d'un mètre entre chaque personne lors de réunions.

Même si ces mesures sont très contraignantes et posent la question de l'avenir de nos petits commerces et de nos associations, il faut absolument éviter tout ce qui pourrait aggraver la situation et nous amener dans un confinement total tel que nous l'avons vécu en mars-avril. C'est une question de bon sens et de responsabilité envers son prochain. C'est bien dans cet esprit que la majorité municipale entend agir, apportant ainsi à la place qui est la sienne, le désir de mieux vivre des Gignacaises et Gignacais.

André DESCAMPS
Conseiller municipal,
Chargé des relations sociales - secteur santé

Edito

Gignac au gré des saisons



Pierre Madec, breton d'origine mais Gignacais depuis longtemps, est un photographe amateur passionné qui s'intéresse beaucoup à la commune et aux traditions provençales.

Dernièrement, il a même présenté à Marignane une exposition sur les vachettes et manades de la région camarguaise.

C'est dire, avec un peu d'humour, combien il s'est bien intégré à notre région.

Récemment, il a offert à la commune une série de clichés de Gignac-la-Nerthe au fil des saisons pour notre page Facebook. Mais, comme tout le monde n'y a pas forcément accès, nous avons souhaité vous offrir ses meilleurs clichés...

Bravo l'artiste et merci !

Démolition de deux bâtisses vétustes au hameau de Laure

Cette opération va permettre d'ouvrir les horizons au cœur du hameau de Laure et de proposer, dans un proche avenir, un meilleur stationnement des véhicules et des cheminements piétonniers sécurisés et plus aisés. Quelques mètres plus bas, toujours au chemin du Vignon, les travaux de mise en discrétion des réseaux aériens se poursuivent pour offrir un cadre de vie largement amélioré, libéré des câbles aériens qui zèbrent son paysage urbain.

Mercredi 7 octobre, tôt le matin, les voies d'accès au chemin du Vignon sont rigoureusement contrôlées. En effet, une pelleuse, engin spécialisé qui intervient souvent sur les chantiers de démolition, est à l'œuvre. En haut du chemin, cette machine commence à démolir, avec soin et précision, les murs de deux vieilles bâtisses insalubres.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les démolitions avancent vite. Une fois, le gros œuvre du chantier réalisé, les ouvriers interviendront un peu plus tard dans l'après-midi pour finaliser à la main la démolition et préserver ainsi les habitations voisines. Quelques mètres plus bas, toujours au chemin du Vignon, les travaux de mise en discrétion des réseaux aériens commencés en août, se poursuivent.

Enfin, l'espace situé au début du chemin de l'Olivier qui sert de base de vie au chantier pour ces interventions, sera bientôt transformé en un petit parking arboré grâce à une acquisition foncière réalisée récemment par la commune. Au global, c'est le cœur historique de Laure qui est profondément modifié, aéré, transformé



Travaux co-financés
par le Conseil
Départemental 13
et la Métropole Aix
Marseille Provence



Une plateforme pour nos commerces, nos professions libérales et nos entreprises

De nombreux commerces de proximité sont présents au sein de la commune ainsi que d'autres organismes professionnels : entreprises, auto-entrepreneurs, professions libérales. Vous souhaitez vous faire connaître ? Contactez-nous !

Durant la période de confinement, nous avons souhaité mettre en avant nos commerces de proximité et nos professionnels de la santé qui ont fait preuve d'ingéniosité pour continuer d'offrir leurs services aux Gignacais (*Boulangeries, bouchers, épicerie, pizzaiolos, maisons de la presse et tabac, pharmacies, primeurs, etc*). Nous avons ainsi créé **une plateforme pour leur offrir une meilleure visibilité** en dehors de leurs démarches habituelles.

Ainsi, les Gignacais peuvent y retrouver de manière aisée et rapide leurs contacts, adresse, services proposés comme un service drive ou de livraison, horaires d'ouverture, moyens de paiement...

Mais, il manque plusieurs professionnels à l'appel. Aussi, avec la nouvelle version du site internet de la ville (*voir Dossier spécial*), nous souhaitons **mieux faire connaître nos commerces de proximité et notre tissu économique** constitué de nombreux artisans et entreprises de services.

Aussi, si votre enseigne n'est pas encore référencée, nous vous invitons à vous inscrire sur l'espace dédié aux commerces, entreprises et professions libérales en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.annuaire-commerçants.fr/gignac-la-nerthe/>
ou en contactant le service communication par mail ou par téléphone :

Service communication

Tél. 04 42 31 13 13

communication@mairie-gignaclanerthe.fr



Une initiative pour découvrir et bénéficier du compostage

Dans le cadre de son agenda environnemental, lancé conjointement avec le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence vous propose de découvrir le compostage et d'acquiescer si vous le souhaitez un composteur.

Pour réduire la production de déchets, notamment organiques, et de permettre un bon recyclage, la Métropole Aix-Marseille-Provence propose aux habitants de son territoire de découvrir le compostage et de bénéficier, s'ils le souhaitent, d'un **composteur à moindre prix (10€)**.

Pour cela, un rendez-vous vous est proposé le dimanche 25 octobre de 9h à 12h sur la place de la Mairie, durant le marché dominical. Des éco-ambassadeurs de la Métropole viendront ainsi vous faire découvrir **comment utiliser un composteur** et découvrir les gestes associés. Vous pourrez commander directement si vous le souhaitez, contre une participation financière de 10€, un composteur individuel ou même un lombri-composteur.

Cela sans passer par la plateforme « *Engagés au quotidien* » de la Métropole qui propose également ce service.

L'objectif étant de réduire la quantité de déchets organiques produite par les ménages, mesurée à 150 kg par foyer et par an.

Rendez-vous dimanche 25 octobre de 9h à 12h sur la place de la Mairie



Quelques informations pratiques EN BREF pour les Colis de Noël pour les seniors



Au regard de la situation sanitaire actuelle liée au COVID 19 et à la limitation des déplacements, la **méthode d'inscription et de distribution des colis de Noël pour les personnes âgées a été réorganisée de la façon suivante :**

Pour les inscriptions : sachez que tous les seniors qui se sont inscrits l'année

dernière pour bénéficier des colis, ont été réinscrits de manière automatique. Ainsi, l'année dernière si vous avez bénéficié du colis de Noël, vous n'avez pas de démarche particulière à faire, vous serez bien inscrit(e).

Pour les nouveaux seniors concernés (65 ans dans l'année, nouveaux arrivants de plus de 65 ans sur la commune en 2020), **les inscriptions se font par téléphone** au 04 42 31 13 23 jusqu'au vendredi 20 novembre 2020.

Les justificatifs pour bénéficier du colis (*domicile, date de naissance*) seront à fournir lors de la **remise des colis** qui aura lieu le **samedi 12 décembre 2020** au Foyer seniors situé à l'espace Pagnol, avenue Jan Palach, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Les seniors qui ne pourront pas venir ce jour-là, devront s'adresser à la DEJES pour la remise de leurs colis, à compter du lundi 14 décembre.

Distribution des colis - samedi 12 décembre - de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Renseignements auprès de la DEJES au 04 42 31 13 23

EN BREF

DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu le mardi 24 novembre de 15h à 19h30 à l'espace Pagnol.

Donner son sang est un geste simple qui permet de sauver des vies. Les collectes de sang se déroulent désormais sur rendez-vous. Si vous souhaitez donner votre sang, il faut vous inscrire sur le site resadon.fr

MARCHÉ DOMINICAL

Retrouvez tous les dimanches de 8h à 12h sur la place de la Mairie, le marché forain avec ses fruits et légumes, fromages, vêtements, plats thaïlandais...

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Retrouvez la liste des assistantes maternelles présentes sur la commune sur le site internet de la commune (www.gignaclanerthe.fr) dans la rubrique « Petite enfance ».

Bénéficiez d'une **consultation juridique gratuite**

Pour répondre à vos questions d'ordre juridique que ce soit en droit de la famille, en droit du travail ou en droit social, vous conseiller et vous orienter au mieux sur vos démarches éventuelles, des permanences gratuites sont assurées par un avocat dans les Maisons du droit à Vitrolles ou à Martigues.

Les Maisons du droit sont des lieux d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information sur vos droits et vos obligations. Des services et des compétences y sont proposés pour

que chacun puisse obtenir les informations juridiques dont il a besoin. Des agents sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches d'aide juridictionnelle, de surendettement, de requête. Ces structures vous orientent également vers des travailleurs sociaux. Elles offrent également des permanences d'information et d'orientation juridiques ainsi que des consultations par des avocats, des notaires ou des huissiers de justice. De plus, un accueil et une écoute spécifique sont réservés aux victimes d'infractions, grâce notamment, au service d'aide aux victimes.

Maison du droit - Vitrolles

Quartier les Plantiers - Bâtiment la Ginestière
13127 Vitrolles
Tél. 04 42 89 03 31 ou 04 42 77 95 80
Email : antenne.de.justice@ville-vitrolles13.fr

Horaires du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Maison du droit - Martigues

42 avenue de la Paix
13500 Martigues
Tél. 04 86 51 40 15
Email : mjd-martigues@justice.fr

Horaires du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h



Une rentrée tout en douceur



A l'approche des vacances de la Toussaint, le doute et les incertitudes planaient toujours sur la gravité de la situation sanitaire en région Aix-Marseille. Toujours est-il que la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions sanitaires et les premières semaines de cours se sont très bien passées.

Le mardi 1er septembre 2020, **les petits écoliers gignacais ont repris le chemin de l'école.** Ils ont retrouvé l'école, leurs camarades, leur enseignant(e), leur tata, leur salle de classe, les récréations... **1093 élèves** sont ainsi retournés **dans les écoles élémentaires et maternelles** de la commune.

« On peut souligner globalement que **la rentrée scolaire s'est bien passée, rappelle Mme Josette Achhab, adjointe au Maire et déléguée à l'éducation.** Tout le monde a répondu présent à l'appel que ce soient les enfants, les parents, les enseignants. Elle s'est effectuée de manière échelonnée. Les parents des élèves de CP, dont c'était la première rentrée en école élémentaire, ont été autorisés à accompagner leur enfant jusque dans la cour. La seule observation que l'on peut faire pour cette rentrée des classes ce sont les perturbations au niveau de la circulation et du stationnement notamment au Pôle éducatif Nelson Mandela. La collectivité a très vite réagi en renforçant la présence de la police municipale, le rappel des gestes barrières et le port du masque conseillé, sans oublier la réprimande pour les incivilités constatées notamment le stationnement abusif sur les places réservées aux personnes souffrant de handicap. Il faut rappeler que dans nos écoles nous avons quelques élèves handicapés. Il est essentiel que leurs parents puissent stationner facilement aux places qui leur sont réservées et qu'ils puissent accéder facilement à l'entrée de l'école. Nous avons aussi agrandi le parking du personnel enseignant pour libérer des places sur les autres parkings.

Nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires dans les écoles avec des nettoyages et désinfections réguliers, en évitant les brassages des enfants. » Si les tous premiers jours, les parents ne respectaient pas très bien les distances sociales et le port du masque, les jours suivants les gestes barrières étaient revenus aux abords des écoles.

Durant l'été, **quelques travaux ont été réalisés dans les écoles,** notamment : **des faux plafonds et éclairages neufs** pour les enfants de l'école D. Douillet. **Des sanitaires neufs** et ludiques pour les enfants de l'école Pagnol...





M^{me} Tramoni, la Principale du Collège



Au collège aussi, à l'approche des vacances de la Toussaint, les clignotants sont au vert

Du côté du collège Le Petit Prince, la rentrée s'est aussi bien passée. « Nous avons organisé les accueils des 6^{ème} à travers une journée particulière qui leur était entièrement dédiée, explique M^{me} Hélène Tramoni, la principale du collège. Il n'y avait qu'eux dans l'établissement, cela leur a permis de découvrir le collège dans le détail. C'était important car les journées passerelles habituelles pour les CM2 que nous organisons conjointement avec les écoles élémentaires n'ont pu se tenir comme prévu à cause du coronavirus. Cette intégration est importante pour les six classes de 6^{ème} que le collège possède. » Puis, les jours suivants, ce sont les autres classes qui ont intégré progressivement le collège et qui ont découvert leurs professeurs respectifs. Mais, eux connaissaient la chanson et n'étaient pas dépaysés par la rentrée. Seul le port du masque est venu changer leurs habitudes. « Ensuite, **pour l'ensemble des élèves, nous avons bien insisté sur le respect des gestes barrières, l'utilisation du gel devant chaque salle de cours, le port du masque en classe.** Nous avons eu jusqu'à présent que quelques cas positifs au COVID-19. A chaque fois, nous avons identifié les cas contacts à risques qui ont été isolés, travaillé de concert avec l'ARS et l'inspection académique. Enfin, nous travaillons aussi à mettre en place des classes virtuelles pour permettre si besoin un bon accompagnement à distance avec des devoirs et des leçons. Durant le confinement, les interfaces, Pronote et Camilo, ont bien fonctionné. » De plus les élèves possèdent tous des tablettes aux contenus pédagogiques qui leur sont remises dès la 6^{ème} grâce à l'initiative du Conseil Départemental. Et qu'ils vont la garder jusqu'à la fin de la 3^{ème}. « **Enfin, dès les premiers jours de la rentrée, poursuit la Principale du collège, les professeurs ont vérifié les niveaux en mathématiques et en français, notamment avec un focus sur la lecture qui est essentielle pour bien apprendre, et les retours de la part des professeurs sont corrects.** Il n'y a pas d'élève en difficulté de lecture. La reprise se fait en douceur. Les élèves reviennent à un rythme scolaire habituel, à être assis 6 à 7h et restés concentrés. Nous sommes en train de remettre les élèves dans une dynamique d'apprentissage. L'enjeu est là. **Pour les élèves qui sont restés un peu éloignés de l'école, il y a des actions qui sont proposées avec des travaux spécifiques** en français ou en mathématiques où on va revoir des calculs, des résolutions de problèmes. » Visiblement, à l'approche des vacances de la Toussaint, tous les clignotants sont au vert, la reprise scolaire a bel et bien eu lieu et dans de bonnes conditions. **Un grand bravo à la communauté éducative et aux enfants.**



En dehors de l'école, le soutien scolaire reste possible

Trois associations de la commune proposent des cours de soutien scolaire et d'aide à la parentalité.

Viens Lire

Soutien scolaire, apprentissage du français, lecture
Pierrette TEMPLE - 06 87 43 07 64
p.temple@wanadoo.fr

Secours catholique

Lien social, soutien scolaire, action sociale
Philomène MARIUS - 06 73 66 93 36
equipe.gignaclerove130@secours-catholique.org

BhOPE

(boîte à outils pour les parents, les pros et enfants)
Éducation et soutien à la parentalité (personnes en lien avec les enfants)
Marion GADRAS - 07 68 78 92 42
associationbhope@gmail.com facebook.com/assobhope

La propreté, une question de respect et de civisme

La propreté dans la ville est une réelle priorité pour les services de la Métropole Aix-Marseille-Provence et les services techniques de la commune qui interviennent au quotidien. Mais celle-ci ne peut exister sans des engagements et des comportements respectueux de la part des concitoyens. En effet, les habitants ont aussi un rôle important en participant au recyclage, en favorisant la bonne collecte des déchets et aussi en respectant les principes de propreté élémentaires. Rappels en la matière.



« Sommes-nous plus ou moins disciplinés qu'ailleurs, plus vertueux que la moyenne ? s'interroge Alain Cordoliani, élu en charge de la propreté. On peut se poser la question lorsque l'on voit toutes les infractions ou incivilités liées à la collecte des déchets. Pourtant la propreté fait partie des préoccupations premières de nos concitoyens. Mais, visiblement, un certain nombre de citoyens se laissent aller et ne respectent pas les gestes élémentaires de propreté comme ceux de jeter ses papiers dans une corbeille, ses déchets issus de la restauration rapide dans une poubelle. Pire, encore aujourd'hui on retrouve régulièrement des masques de protection contre le coronavirus abandonnés au gré du vent. Tout l'investissement mis dans les moyens humains et matériels ne suffira pas, sans l'aide des citoyens. Ces derniers doivent être incités à être plus respectueux de l'environnement, du cadre de vie, en un mot à être plus propres et plus éco-citoyens. »

Si la Métropole Aix-Marseille-Provence a pour mission d'assurer la propreté des voies publiques et organiser la collecte des déchets ménagers, elle s'appuie aussi sur l'aide des services techniques de la commune, notamment ceux des espaces verts. Mais, ce dont elle a besoin avant tout c'est d'une participation active des concitoyens. « Il s'agit d'une collaboration basée sur des engagements réciproques, précise

l'élu. Le dispositif de collecte et de propreté pour être performant nécessite la participation active de chacun. Il n'est jamais trop tard pour changer de comportement et devenir éco-citoyen ou un citoyen respectueux de l'environnement de chacun. »

Antenne de la Métropole

Une antenne de la Métropole est à votre disposition sur la commune. Elle est située 2, avenue des Fortunés. Elle est composée d'un responsable, de deux agents de maîtrise, d'une secrétaire et de vingt-trois agents dédiés à la propreté. Elle possède du matériel pour débarrasser les rues : des déjections canines, des mégots de cigarettes, des chewing-gums et autres déchets... C'est elle qui coordonne la propreté sur la commune, du ramassage des ordures au nettoyage des voies publiques.

Un **travail quotidien qui peut être « anéanti » par des gestes d'incivisme**, aussi irrespectueux qu'incompréhensibles, que l'on déplore régulièrement. Parmi ceux-ci, on retrouve souvent les dépôts au pied des points d'apport volontaire, des encombrants divers alors qu'il existe une possibilité de les faire enlever gratuitement ou encore des déchets verts déposés, ça et là, alors qu'il existe une déchetterie pour les recevoir.



Engagés au quotidien

C'est la Métropole Aix-Marseille-Provence qui a en charge la collecte, le transfert et le traitement des déchets ménagers.

Elle est donc responsable de la **collecte sélective**, des **déchets ménagers**, ainsi que des centres de tri, de transfert et des déchetteries.

Le dispositif « **Engagés au quotidien** » mis en place par la Métropole permet de prendre en compte toutes vos demandes en matière de propreté, voirie, circulation, eau et assainissement...

Un numéro de téléphone pour toutes vos demandes ou signalement d'une anomalie
0 800 94 94 08 (appel gratuit)

La déchetterie

RN 568, av. Georges Pompidou - 13180 Gignac-la-Nerthe
Tél. : 06 23 79 70 96

Horaires : du lundi au samedi 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Fermée : dimanches et jours fériés

Bon à savoir : la déchetterie de Marignane, située 5 chemin des Macreuses, est ouverte le dimanche matin.

L'enlèvement des encombrants

Les personnes qui ne peuvent pas envoyer leurs déchets volumineux à la déchetterie doivent appeler le numéro vert de la Métropole pour convenir d'un rendez-vous et assurer leur enlèvement.

Enlèvement des encombrants - tél. 0 800 94 94 08 (*appel gratuit*).

Les poubelles jaunes et grises

Les gens ne respectent pas forcément les jours et les horaires pour le ramassage de déchets ménagers (*poubelles grises*) ou ceux destinés au recyclage (*poubelles jaunes*).

Il est important de rappeler que **les bacs doivent être sortis à partir de 19h**, la veille du jour de ramassage, pas avant, et de **les rentrer avant midi** le lendemain si possible. Le plutôt étant le mieux. En respectant ces horaires, vous évitez ainsi que les ordures soient présentes sur la chaussée trop tôt dans la journée, risquant ainsi de laisser les poubelles au gré du vent ou des animaux, et de voir les déchets répandus sur la voie publique. Les poubelles sont récoltées vers les 5 heures du matin. Les ordures ménagères avant d'être déposées dans les bacs doivent être enfermées dans un sac fermé et étanche et surtout pas posées en vrac dans le bac ! Cela peut sembler être un rappel évident, mais malheureusement cette consigne nécessaire pour une bonne propreté n'est pas toujours observée.

Le verre doit être apporté aux points d'apports volontaires.

Signaler un problème concernant les poubelles - tél. 0 800 94 94 08 (*appel gratuit*).

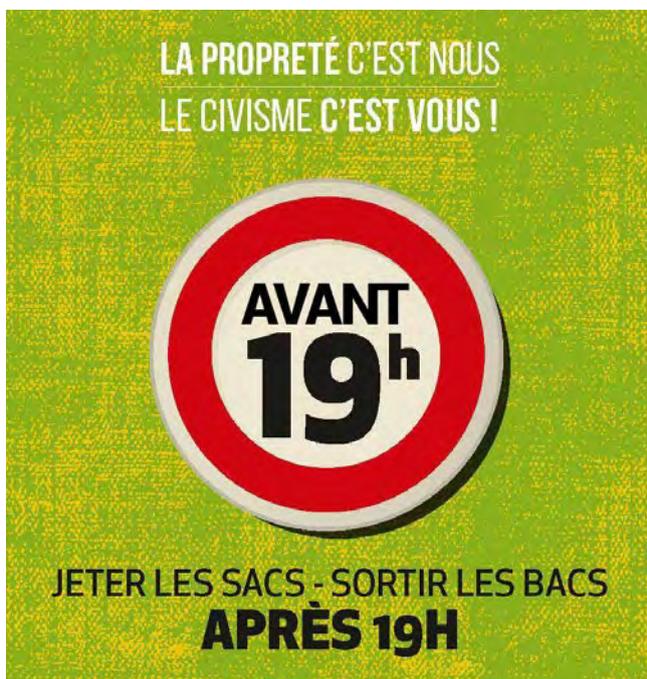
Les points d'apport volontaire

De nombreux points d'apport volontaire ont été implantés sur la commune pour vous faciliter le recyclage (*emballages, papier, verre...*). Il est rappelé qu'il ne faut rien déposer aux pieds des bacs. Ils sont collectés entre une fois par semaine ou tous les 15 jours. Si un bac est plein vous pouvez le signaler au 0 800 94 94 08 (*appel gratuit*).

Déjections canines

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de véritables problèmes (*dégradations du cadre de vie, souillures des espaces publics, prolifération des microbes, risques de chute, coût important du nettoyage des zones souillées etc*). Les déjections canines sont autorisées à gésir seulement dans les caniveaux. A l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au **ramassage des déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal. De nombreux équipements pour faciliter le ramassage des déjections canines sont présents sur le territoire communal.



ON RECHERCHE LE MAÎTRE DE DÉDÉ LA SOUILLURE SERIAL KROTTER



Une bonne adresse pour votre vélo



Grand gaillard de plus d'1,80m avec de longues moustaches, Jean-Maurice possède une belle passion : les deux-roues. Au départ, il était plutôt motard, roulant sur les routes de France dès que possible. Mais aujourd'hui, c'est bel et bien la passion du vélo qui l'anime.

Suite à une reconversion professionnelle réalisée en 2017, il a ouvert dans le centre-ville de Gignac, rue de la République, une belle petite boutique consacrée à la vente de vélos. On y retrouve des modèles qui vont de l'urbain au plus sportif, du vélo course au VVT, du classique à l'électrique... Un atelier de réparation est également adossé à la boutique. Un endroit où Jean-Maurice passe de longs moments à réparer, réviser les deux-roues que les habitants lui amènent en nombre, surtout depuis la sortie du confinement.

« Les aides publiques pour favoriser la pratique du vélo, notamment celles de l'État pour les réparations, ont généré beaucoup d'activités, se réjouit Jean-Maurice. C'est un travail qui demande de la minutie et de la précision que ce soit un vélo, entre guillemet, ordinaire mais qui fonctionne bien et qui est très pratique au très beau vélo, style compétition. Peu importe le modèle, chaque vélo nécessite beaucoup d'application, car, dans tous les cas, **il faut que les gens soient contents du travail qui a été fait.** » Jean-Maurice est visiblement heureux de cette reconversion. Il a ouvert son commerce, beaucoup plus par passion que par intérêt financier, même si de plus en plus de personnes font appel à ses services.

« **Je fais du vélo depuis que je suis tout gamin.** Mon père allait au travail en vélo et les week-ends, je le récupérais pour faire de grandes boucles avec deux autres camarades entre le centre-ville et Rebuty. Ensuite, j'ai laissé de côté le vélo, accroché au mur durant de longues années avant que j'y retourne et que ça devienne une véritable passion. J'aime faire des courses cyclistes du côté du Verdon et de Castellane. Je fais aussi beaucoup de sorties avec mon épouse, surtout depuis qu'elle s'est mise au vélo électrique, elle me suit plus facilement. **Grâce au vélo, on rencontre beaucoup de gens agréables, on découvre des paysages magnifiques.**

Au départ, j'étais plutôt parti pour faire mécanicien moto dans une concession. J'ai suivi pour cela une formation diplômante. Dans le cadre de cette formation il y avait trois modules. Un module vélo, un module cyclomoteur et un module moto. A l'issue

de ceux-ci, on avait une période de stage en entreprise. J'ai fait le mien au cycle Guillard à Marignane, c'est à ce moment-là que j'ai su qu'il allait partir à la retraite et l'idée a germé dans ma tête en me disant pourquoi ne pas prendre la succession du magasin de cycle. Voilà pourquoi, j'ai ouvert mon magasin de vente de vélos et d'atelier de réparation. »

Contact : Batti'Cycles
62 avenue de la République
Tél. 06 76 42 05 06

Savez-vous pourquoi on appelle le vélo « la petite reine » ?

Si le vélo s'appelle la petite reine... C'est à cause ou plutôt grâce à une reine des Pays-Bas, grande amatrice de vélo ! En 1890, Wilhelmine, âgée de 10 ans à peine, succède à Guillaume III. La souveraine prend l'habitude de circuler à vélo dans son royaume. La presse française salue cette « petite reine à bicyclette », notamment lors de sa visite en France en 1898. Une expression qui va désigner le vélo lui-même passant de la « reine Bicyclette » à la « petite reine » en 1911.

BON A SAVOIR

Le Vélo et les aides

Le **coup de Pouce de l'État** pour les réparations : prise en charge jusqu'à **50€ pour la remise en état** d'un vélo (chez un réparateur référencé).

→ Infos : coupdepoucevelo.fr

Le **coup de Pouce du Conseil départemental 13 pour l'achat d'un vélo électrique** : toute personne ayant sa résidence principale dans le département des Bouches-du-Rhône, sans aucune condition de ressources, peut bénéficier d'une **aide correspondant à 25% du prix d'achat** d'un vélo à assistance électrique, plafonnée à **400€**.

→ Infos : departement13.fr

Les veilles voitures ont toujours du ressort



En dehors des vélos de collection de Jean-Maurice, d'autres Gignacais collectionnent et rénovent de vieux véhicules à roues comme les anciennes voitures. Parmi eux, Tony Vétéro qui nous parle de sa passion.

« **Très jeune, je me suis intéressé aux voitures.** Mon premier véhicule, je l'ai eu à l'âge de 20 ans, une 4CV et au fil du temps, j'ai été mordu par cette passion des vieilles automobiles, notamment par les tractions avant et les voitures populaires qui restent accessibles au niveau budget. » Devant ses deux garages adossés à la maison, dont un spécifiquement construit pour ses vieilles voitures, trône un « vieux tacot » rouge des années 30, reconnaissable à sa calandre très haute et à son pare-brise plat et vertical. Son châssis est simple et frêle. Il reçoit une carrosserie de facture classique séparée et boulonnée sur une étrange structure en bois. « C'est la première voiture que j'ai achetée, souligne Tony. **Elle est de 1931. C'est une Peugeot 201.** Le premier modèle de Peugeot avec un zéro au milieu du chiffre qui fait son appellation. Ça fait dix ans que je l'ai. C'est un petit bijou mais qui demande des soins réguliers. Ce matin, par exemple, elle n'a pas démarré. J'ai dû lui mettre des bougies neuves. Un fil de bougie n'était pas en bon état. Et ensuite, j'ai nettoyé les vis patinées et Madame a redémarré.

Quand je l'ai récupéré à l'époque c'était un véritable poulailler. J'ai refait le moteur, la sellerie. » Eh oui, avec ces véhicules anciens, il y a toujours quelque chose à faire, des pièces à rechercher ou à fabriquer. **Sur la 201, on peut remarquer que le démarrage se fait à la main.** Il faut d'abord ouvrir le robinet d'essence, pousser le contacteur de démarrage et s'affairer sur le démarreur. « Je ne roule pas beaucoup. Seulement quand j'ai envie et qu'il y a une belle journée. C'est pour le plaisir de se balader avec une belle voiture. **Ensuite, j'ai une traction avant 11B blanche de 1956 que je suis en train de restaurer et une noire de 1953.** La blanche a besoin d'une restauration totale : j'ai déjà remis à neuf le moteur, la carrosserie, la sellerie mais il me reste encore à faire le freinage, l'électricité. » La Citroën Traction Avant est une automobile produite par le constructeur français Citroën de 1934 à 1957. **Son histoire est liée dans la mémoire collective à l'Occupation**, tour à tour voiture de la Gestapo et icône de la Résistance. Cette automobile possédait des qualités routières exceptionnelles pour son époque et particularité rare : **les roues motrices sont celles du train avant.** C'était l'innovation majeure de cette voiture. Ce qui lui a valu son surnom de « traction avant ». Tony souhaiterait montrer ses véhicules lors d'une manifestation solidaire comme par exemple le Téléthon. A suivre.



A la recherche d'un nouvel animateur principal pour le rucher école municipal

Le Rucher école municipal a été créé en octobre 2011 pour promouvoir et encourager une apiculture de loisirs sur la commune tout en contribuant à la préservation des abeilles. Aujourd'hui, il est à la recherche d'un nouveau responsable pour assurer son animation. Un appel à candidature est lancé auprès des habitants.

Animé par des Gignacais, **le rucher école permet d'initier des enfants comme des adultes à l'apiculture** en leur apportant les connaissances par de petits cours d'initiation donnés à la grange Puget certains samedis matins et en offrant aussi une assistance technique directement sur le rucher école. Cela pour que chaque participant puisse apprendre à gérer sa propre ruche, assurer le bon élevage de ses abeilles et enfin récolter son propre miel.

Le rucher école est situé sur un terrain mis à disposition par la commune de Gignac-la-Nerthe près du parcours de santé avec en son sein une trentaine de ruches en fonctionnement. « *Il accueille autant des scolaires pour des cours que des particuliers désireux d'être initiés ou conseillés à l'apiculture,* précise Joël. *Cet outil pédagogique est accessible gratuitement et s'adresse aussi bien aux apiculteurs en herbe qu'aux plus confirmés.* »

Aujourd'hui, Joël Paillot qui a assuré son animation depuis plusieurs années est amené à quitter la commune. Il est donc nécessaire de lui trouver un remplaçant qui sera bien entendu accompagné et formé par Joël Paillot, le temps que la transition se fasse.

Le profil ? « *Cela peut être un responsable associatif ou un simple passionné par le monde des abeilles,* tient à préciser Joël Paillot. *Il doit être disponible pour assurer la vie du rucher école, volontaire pour animer les quelques cours d'initiation et aussi assurer des relations avec les écoles de la commune qui participent aussi à la vie du rucher. Ce n'est pas très compliqué*

en soi, il faut pouvoir donner un peu de son temps, être organisé et avoir quelques qualités en animation et en relationnel pour offrir aux adhérents une solidarité apicole qui pourra se traduire par une entraide appropriée fondée sur la bonne volonté de chacun des membres.. »

Contact : Joël Paillot - 06 12 51 06 07

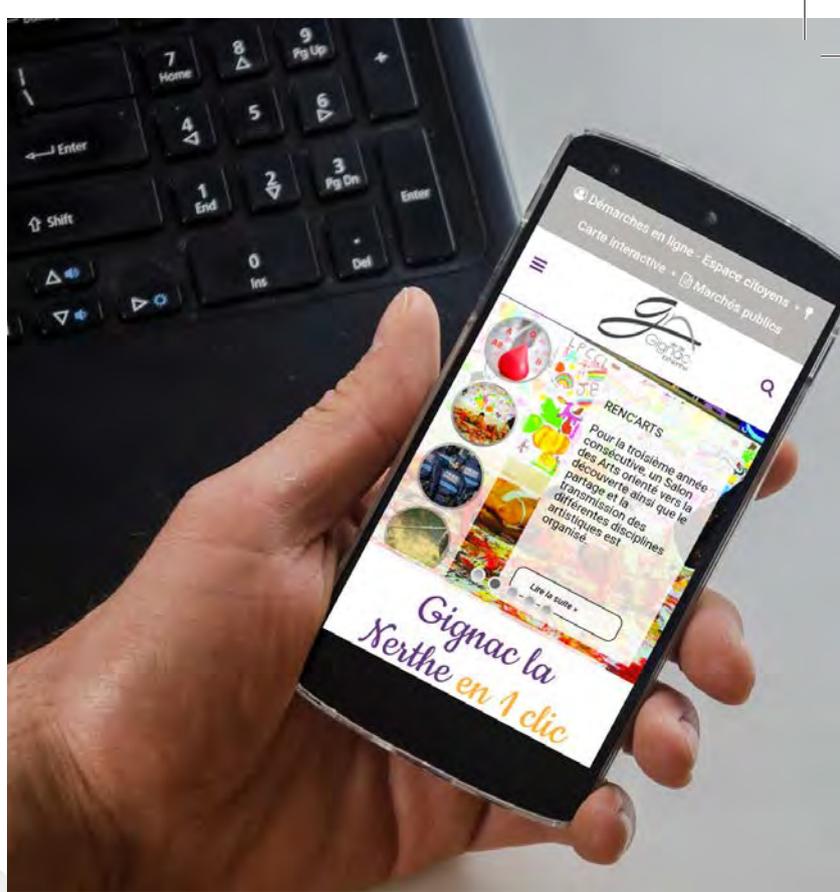


La foire au miel et aux produits du terroir, toujours le succès de l'automne

Le dimanche 4 octobre, alors que chacun redoutait le mauvais temps, c'est sous un beau soleil d'automne que la Foire au miel et aux produits du terroir s'est tenue à l'espace Pagnol. Elle a rencontré un franc succès autant auprès des plus grands pour les stands de miel et autres produits du terroir qu'auprès des plus petits... Il faut dire que la ferme pédagogique avec ses nombreux animaux, dont certains s'en échappaient parfois, a comme de coutume été l'attraction phare.

Plus de mille cinq cents visiteurs sont venus ainsi découvrir la douzaine d'apiculteurs présents aux côtés d'une vingtaine de producteurs du terroir. Tous ont sympathiquement fait découvrir leurs produits tout au long de la journée. Enfin, tout a été prévu pour qu'exposants et visiteurs soient rassurés vis-à-vis du contexte sanitaire actuel: gel hydroalcoolique, passages fléchés, masques obligatoires.





Service public

De nouveaux outils pour faciliter vos démarches au quotidien

Ayant toujours comme préoccupation de vous proposer des services publics les plus performants et les plus accessibles possibles, la ville de Gignac-la-Nerthe est heureuse de vous annoncer plusieurs grandes nouveautés : la mise en route d'une nouvelle version de son site internet accompagnée d'innovations majeures comme la création d'un espace citoyen pour toutes vos démarches administratives (enfance, état-civil, inscriptions...), la mise en place d'un paiement en ligne et enfin la création d'un formulaire pour faire remonter certains problèmes liés au cadre de vie. Voici un panorama de ces évolutions.

Le site internet de la commune (www.gignaclanerthe.fr), dont il s'agit de sa 3^{ème} version depuis sa création qui date de 2011, a été **entièrement repensé et profondément relooké**. Il se veut plus clair dans sa présentation pour vous permettre de trouver facilement et de manière rapide les informations que vous recherchez le plus souvent, en 3 clics maximum. Il est aussi plus fonctionnel car mieux adapté pour la lecture mais aussi **les interactions depuis un smartphone** grâce à sa déclinaison adaptée aux portables et aux tablettes (*Responsive design*). Son architecture laisse une grande place à des blocs en carré pour les informations principales et de grandes photos, lui offrant un aspect esthétique plus ludique et séduisant. Mais, la grande nouveauté est qu'il héberge désormais un portail citoyen / portail famille destiné à faciliter vos démarches au quotidien pour vous éviter des déplacements et des délais d'échanges d'informations. Ainsi, depuis

votre domicile ou d'un autre endroit puisqu'il est très fonctionnel depuis un smartphone, vous pourrez ainsi par exemple inscrire votre enfant au centre de loisirs, à des stages sportifs municipaux, demander un extrait de naissance et autres démarches liées à l'état-civil.

Et enfin, **autre grande avancée** : vous aurez **la possibilité de payer en ligne** des prestations municipales comme la cantine, la garderie...

Ce nouveau site constitue une petite révolution en soi qui, nous l'espérons, répondra à vos attentes et sera un bon compagnon de route pour les prochaines années. Dans les pages qui suivent, vous trouverez des éclairages précis sur des thématiques essentielles, des explications pour bien appréhender les différentes rubriques. Un véritable mode d'emploi pour bien se familiariser avec ce nouvel outil ludique, fonctionnel et informatif.

Espace citoyen et famille, mode d'emploi



La ville de Gignac-la-Nerthe est heureuse de vous annoncer la mise en place d'un **Espace Citoyen** destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne et citoyenne.

Vous pourrez ainsi bénéficier d'un **ensemble de services pour réaliser vos démarches administratives**, inscrire vos enfants aux prestations municipales, bénéficier du paiement en ligne...

Tout cela sans avoir besoin de vous déplacer. L'espace citoyen est **une plateforme accessible depuis le site internet** de la commune : www.gignaclanerthe.fr

Avec l'Espace Citoyen, vous disposez d'un véritable espace personnel dans lequel vous retrouvez toutes les informations concernant les services et activités pour vos enfants ainsi que le suivi de vos autres démarches. Il est géré par le service du Guichet unique, situé en face de la Mairie.

Inscription, réservation, consultation et paiement en ligne de vos factures, vous pourrez effectuer désormais toutes vos démarches de manière dématérialisée depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette, 7j/7 et 24h/24 !

Cet espace est bien entendu évolutif et donc pourra proposer à l'avenir, au fur et à mesure des besoins, d'autres services.

Comment accéder à la plateforme des démarches ?

- Depuis le site Internet de la ville : www.gignaclanerthe.fr, cliquez sur le bouton « espace citoyen »



Des tutoriels vidéos pour vous accompagner



Infos : plusieurs tutoriels sont disponibles pour vous aider.

Bienvenue dans votre espace citoyen !

• Lorsque vous voyez ce haut de page apparaître avec les petits personnages, c'est que vous avez bien basculé dans l'espace Citoyen.

👤

MON ESPACE PERSO

J'ai oublié mon mot de passe.

👥

JE N'AI PAS D'ESPACE

Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie.

Créer votre compte personnel

• La première démarche que vous devez accomplir pour bénéficier du service et réaliser vos démarches administratives en ligne, est de créer votre compte personnel. Pour le faire, vous devez cliquer sur « créer mon espace » dans la rubrique « je n'ai pas d'espace » et renseigner les informations demandées (*identité, adresse, moyen de contact, authentification*).

[ACCUEIL](#) | [TOUTES LES DÉMARCHES](#) | [PRÉSENTATION DE L'ESPACE](#) | [INFOS PRATIQUES](#)

ESPACE DÉJÀ ACTIVÉ



Votre espace a déjà été activé.
 Vous pouvez vous connecter à votre Espace Citoyens avec vos identifiants.



Un tableau de bord pour visualiser toutes les démarches possibles

Ensuite en saisissant vos identifiants et votre mot de passe, vous pourrez accéder à votre tableau de bord personnel et sécurisé où toutes vos démarches seront accessibles.



Vous pourrez ainsi :

- Consulter l'historique de vos demandes
- Suivre l'état de traitement de vos demandes
- Disposer d'un espace de stockage sécurisé pour vos pièces justificatives afin de les transmettre aux services en quelques clics.

ACTUALITÉS



AVIS D'IMPOSITION 2020
 Calcul de votre tranche tarifaire (QF) Année Scolaire 2020-2021

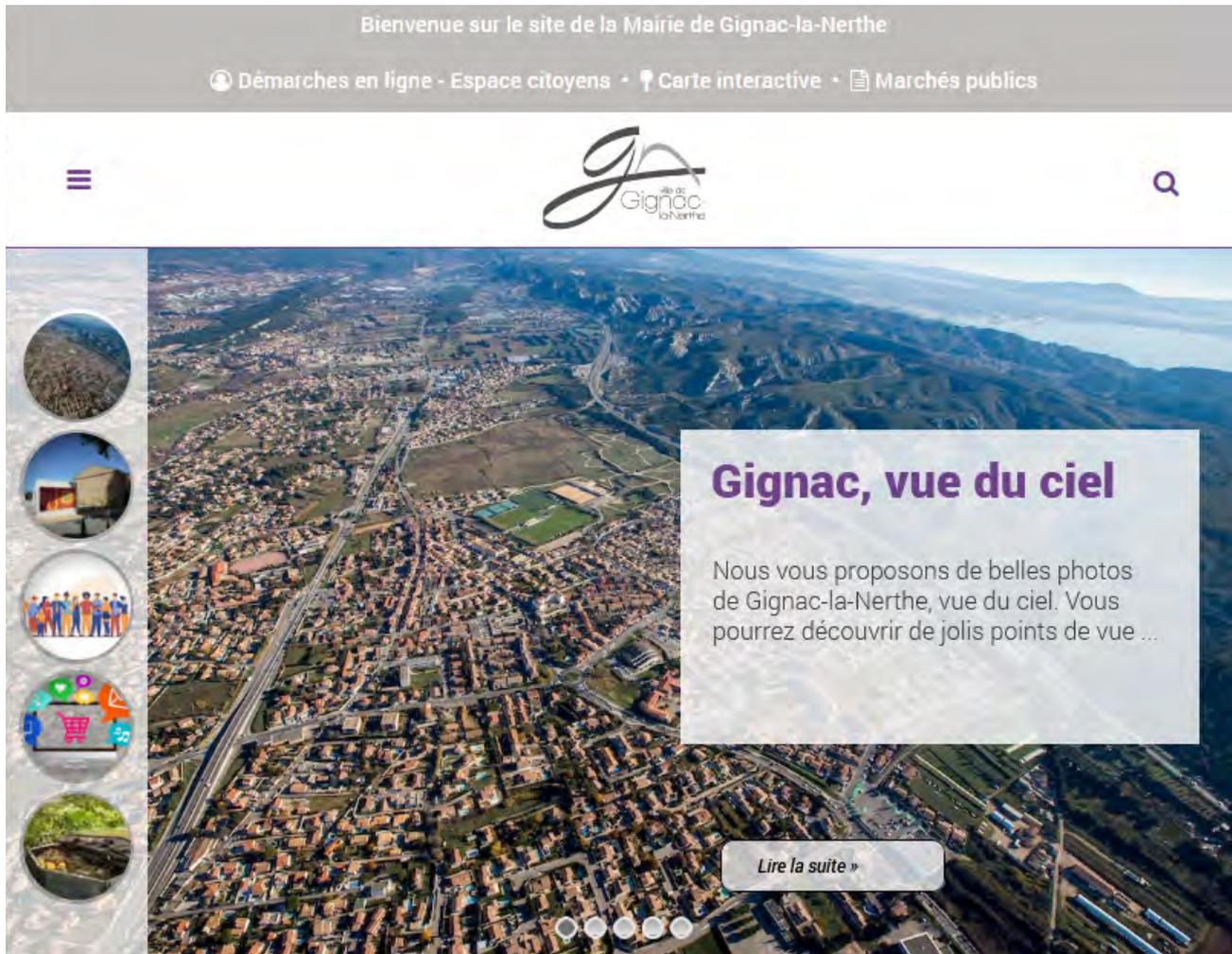
[Lire la suite](#)

Bon à savoir

dans cet espace ACTUALITÉS vous retrouverez l'information importante du moment (*inscriptions au centre de loisirs, informations sur des élections à venir...*)

Les + du service en ligne

- un espace personnalisé et sécurisé
- le paiement en ligne
- Un espace de stockage pour vos justificatifs
- Un accès 7j/7 et 24h/24



Découvrez notre tout **nouveau site internet**

Le nouveau site internet de la commune se veut plus simple dans sa présentation et plus aéré pour rendre très accessibles les informations les plus essentielles, les plus recherchées. **Le site internet laisse place à de larges photographies** pour une **navigation plaisante et ludique**. Son architecture est principalement constituée de blocs carrés pour une déclinaison dynamique de la page d'accueil et permettre de trouver facilement les informations avec le moins de clics possibles. Vous retrouverez cette présentation sous forme de blocs carrés dans les différentes rubriques comme la présentation de la ville ou encore l'espace associatif. Cette déclinaison en carrés et sa version « *responsive design* » fait qu'il est parfaitement adapté à la consultation de ses contenus depuis un smartphone ou une tablette. Ainsi, la rubrique **Gignac en 1 clic** est constituée de **9 carrés qui regroupent les informations les plus demandées** ou consultées à savoir :



▶ Par exemple, vous pourrez y retrouver :

Démarches en ligne - **Espace Citoyens** pour accéder en 1 clic à votre espace personnel et aux démarches administratives liées à la famille ou à l'état-civil.

Une **WebTV** avec différents espaces pour retrouver les communiqués de M. Le Maire, les reportages d'actualité, la retransmission des conseils municipaux en direct, les tutoriels pour vous aider sur différentes démarches, un espace vidéo pour les enfants.

Les rubriques consacrées à l'**enfance** et aux **seniors** seront également directement accessibles en 1 clic.



Un bloc vous présentera également les **projets** et les **travaux en cours** ainsi que les **réalisations** avec de nombreuses photos et quelques éclairages sous forme de textes courts.

De même, un espace est aussi proposé pour retrouver les **commerces de proximité**, les professionnels de la santé, les **entreprises** du territoire.

Les **menus scolaires** et **seniors** qui, grâce à cette nouvelle présentation, seront plus directement accessibles. Cette rubrique est très souvent consultée par les parents qui souhaitent savoir ce que leur(s) enfant(s) va manger à la cantine.

Un **espace pour retrouver toutes les associations** avec leurs contacts suivant 4 thématiques : éducation, sport et loisirs, environnement, solidarité. Une **plateforme associative** intitulée « *Gignac, solidaire et engagée* » proposera de nombreuses initiatives solidaires.

Enfin, le **mois en images** vous présentera **des albums photos** au gré des manifestations organisées par la ville et les associations. Vous pourrez ainsi retrouver des clichés de vos enfants lorsqu'ils montent sur scène par exemple pour des galas de danse, des clichés du Téléthon, les photos des spectacles de Noël...

Agenda & événements

04
OCT

FOIRE AU MIEL ET AUX PRODUITS DU TERROIR
🕒 04-10-2020 • 10:00 - 04-10-2020 • 18:00
📍 1 Boulevard de la Provence, 13180 Gignac-la-Nerthe

10
OCT

RENC'ARTS
🕒 10-10-2020 • 10:00 - 11-10-2020 • 18:00
📍 Avenue Jan Palach 13180 Gignac-la-Nerthe

29
OCT

L'AUBE D'UN MONDE NOUVEAU
🕒 29-10-2020 • 20:00 - 30-10-2020 • 20:00
📍 La Quincaillerie, 11 rue Maurice Ravel, 13180 GIGNAC LA NERTHE

24
OCT

DON DU SANG
🕒 24-10-2020 • 15:00 - 24-10-2020 • 19:30
📍 Espace Pagnol, avenue Jan Palach, 13180 Gignac-la-Nerthe

Autres petits à côtés qui devraient vous intéresser :

Des **belles photographies de Gignac, vue du ciel** dans la rubrique **Présentation de la ville**. Une collection très riche d'anciennes cartes postales présentant **Gignac autrefois**. Sans oublier, **les 5 actualités à la Une** et la **rubrique Agenda** et événements qui vous rappellerons avec des petits textes succincts et des images les principaux événements à venir et informations du moment.

Enfin, le mieux c'est de faire votre propre découverte du site en cliquant sur : www.gignaclanerthe.fr

Bonne navigation !

Une plateforme associative et solidaire



« Gignac, engagée et solidaire » est le nom d'une plateforme collaborative mise en place avec le nouveau site internet. Elle a pour vocation de mettre en relation les gignacais avec les associations, de favoriser des initiatives solidaires originales et très variées. Explications.

« Gignac, engagée et solidaire » est accessible depuis le nouveau site internet de la commune (www.gignaclanerthe.fr).

Il s'agit d'une plateforme d'engagements et d'initiatives solidaires, mise en œuvre sous l'égide de Jean-Paul Romet, élu à la vie associative, dont le principe est simple : par le biais de cette plateforme, il s'agit **de proposer aux Gignacais souhaitant s'investir et donner une partie de leur temps libre un éventail de missions** à même de les intéresser.

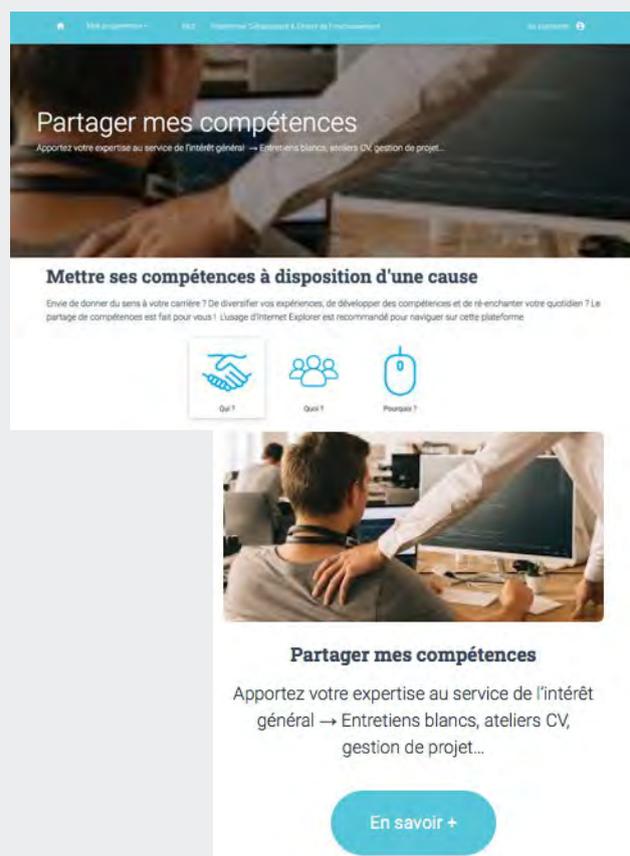
« Le but de cette initiative est double, tient à préciser Jean-Paul Romet, élu à la vie associative. D'un côté, les bénévoles pourront s'épanouir dans une tâche qui les intéresse, et d'un autre côté les associations y trouveront un renfort et une aide de bon aloi par les temps qui courent. »

Les missions proposées sont regroupées au sien de cinq grands axes bien définis : éducation, solidarité, environnement, sport, culture et loisirs. Un service dont pourront bien entendu profiter les 80 associations qui forment la richesse du tissu associatif de la commune « dont je tiens à saluer l'implication des nombreux bénévoles » aime à rappeler Jean-Paul Romet, tenant à rajouter que « malgré le contexte de crise sanitaire, nous devons collectivement contribuer à maintenir cette dynamique. »

Pour accéder à la plateforme, rien de plus simple.

Si vous êtes bénévole, il vous suffit de suivre le lien <https://engagement.microdon.fr/gignac-la-nerthe/>, puis de choisir en fonction de vos souhaits la mission qui correspond à vos attentes. Du côté des associations, chacune pourra proposer une mission qui sera ensuite validée par une commission composée d'élu(e)s et de citoyen(ne)s de la commune avant d'être mise en ligne. Libre ensuite à chacun de s'inscrire pour participer.

Ce principe très novateur pour une collectivité a été présenté fin septembre aux présidents et responsables d'associations de la commune. C'est un nouvel outil qui est mis à leur disposition. C'est maintenant à tout un chacun de faire vivre cette plateforme.



Le foyer restaurant seniors a rouvert début octobre



Grande et bonne nouvelle le foyer restaurant des seniors a rouvert après de longs mois de fermeture pour cause de COVID-19. Le foyer peut désormais accueillir une cinquantaine de personnes âgées suivant un protocole sanitaire strict à observer scrupuleusement. La prudence et la vigilance restent de mise.



Depuis le début de la crise, si les repas des personnes âgées étaient toujours assurés grâce au service municipal de portage à domicile, il manquait le plaisir de se retrouver, d'échanger, de discuter. Aussi, lorsque le mardi 6 octobre, le foyer restaurant Marcel Pagnol a rouvert ses portes, on pouvait lire la joie sur les visages des personnes âgées, heureuses de se retrouver autour d'une table pour partager le repas de midi. « Je vous souhaite la bienvenue pour cette réouverture s'est réjoui Mme Jacqueline Mahieu, conseillère, déléguée à l'animation, à la relation Bel Âge. Avec cette pandémie, nous avons traversé de drôles de périodes. Maintenant, on va regarder l'avenir avec optimisme, malgré ces moments délicats que nous passons. Aujourd'hui, certes, ce n'est pas simple mais si nous respectons les mesures barrières et le protocole sanitaire, nous allons pouvoir continuer de manger tous ensemble. » Après des applaudissements chaleureux, Nathalie Bulinge, directrice du service DEJES (Direction Enfance Éducation Jeunesse Sport et Seniors) a rappelé le protocole et la nécessité de le respecter scrupuleusement. « Je suis ravie, absolument ravie de vous accueillir de nouveau au foyer restaurant seniors, a tenu à souligner Nathalie Bulinge, visiblement émue. Je sais que vous l'attendiez tous ce moment. Je vous rappelle que chacun d'entre vous êtes invité(e) à venir avec votre masque. Votre température sera prise chaque jour à l'entrée. Du gel hydroalcoolique sera à votre disposition à l'entrée et sur chaque table. C'est un peu draconien mais il en va du respect de chacun, de nous et des autres. Ce sera ainsi tous les jours. » Ensuite, les personnels de la cuisine, du service à table, du portage à domicile ont été chaleureusement applaudis et remerciés. Pour rappel : les repas sont tous confectionnés sur place dans la cuisine du foyer Pagnol. Ce midi, le menu était composé d'une entrée de charcuteries, suivie d'une souris d'agneau et de sa polenta avec des légumes, et une tarte aux poires maison pour dessert.



i Infos sur les colis de Noël en page 7

Des nouvelles de l'Age d'or

L'association L'Age d'or possède un nouveau bureau composé de Gilbert Guichard, d'Hélène Ghozlan, Josiane Brysbaert, Carmen Rodriguez, Sorrentino Nicole et d'une nouvelle présidente, Edwige Weyer.

« Je tiens à remercier très chaleureusement Maryse Millan, l'ancienne présidente de l'Age d'or ainsi que Jeanine Romano, Robert Lamalle et Robert Ammar pour les nombreuses années passées à animer l'association tient à souligner Edwige Weyer. Ce sont des personnes qui se sont démenées durant de nombreuses années pour animer l'association, proposer des activités. Elles ont fait beaucoup de choses. L'ensemble des adhérents y restent très attaché et salue leur implication et leur

dévouement. Aujourd'hui, avec le nouveau bureau, nous reprenons le flambeau et allons continuer à proposer de nombreuses activités comme des repas, des sorties, des ateliers mémoire et autres. L'association existe depuis une vingtaine d'années. Elle a pour objectif de proposer des animations, des distractions dans une ambiance amicale et décontractée. L'objectif est de partager de bons moments, ensemble, dans le respect de chacun. Elle s'adresse à un public seniors sachant que les seniors n'ont jamais été aussi jeunes et désireux de s'amuser sans question d'âge. Cependant, notre reprise des activités sera progressive à cause de l'épidémie liée au coronavirus. »

Contact : Tél. 09 67 42 61 13 ou 06 50 06 42 50
Site internet : agedorgignaclanerthe.e-monsite.com
Facebook : Age d'or Gignac la nerthe



Sous le soleil d'automne à Rebuty



L'année 2020 sera décidément particulière. Alors que l'économie a été frappée par une crise sanitaire hors du commun, les vignobles des Bouches-du-Rhône, eux, se sont bien portés. Ils ont bénéficié d'un printemps exceptionnellement chaud et sec, l'un des plus chauds du siècle. Et grâce à cet ensoleillement, beaucoup de vignes sont arrivées à maturation avec un bon mois d'avance. Précocité et abondance seront les deux caractéristiques de ce millésime.

Au lendemain de vendanges précoces, qui se sont déroulés du début à la mi-septembre, Laurent Rastoin, viticulteur et gérant du domaine de Rebuty, nous parle avec chaleur et une certaine émotion de l'histoire du domaine et de son métier. « Souvent quand les enfants viennent visiter le domaine lors d'une sortie de classe, je leur demande : qu'est-ce que vous voyez devant vous ? Ils me répondent : la nature, des paysages naturels. Je leur réponds : mais non ! Regardez bien. Ce sont des paysages culturels ! Ils sont travaillés, modifiés, et dessinés par la main de l'homme. » avant de rajouter un peu fièrement : « Je suis un paysan cultivateur.

Je suis le fruit d'une histoire, d'un lieu. Je suis aussi un peu la mémoire de ce site. J'y travaille, j'y vis. C'est important de se souvenir de ce que les générations précédentes ont fait avant de s'intéresser à ce que nous faisons en ce moment. » Car, en effet, le domaine de Rebuty a une histoire. Une grande histoire.

Le regard vif et toujours volontaire pour rappeler des aspects historiques et culturels de la région et du monde agricole, Laurent aime parler de son métier. « L'exploitation agricole y a commencé dès l'antiquité, un peu avant l'arrivée des Grecs dans la région. Il y avait plus haut sur le massif de la Nerthe, un oppidum, l'oppidum de la cloche. Je pense que des celto-ligures exploitaient déjà le domaine. J'aime penser que Gyptis y vivait avec les siens avant de rencontrer le Grec, Protis. On a trouvé des citernes d'eau au sommet de la colline et bien d'autres choses qui confirment la présence de celto-ligures à l'oppidum. Ils travaillaient la terre en contre-bas et rentraient le soir au

sommet de la colline pour être protégés, être à l'abri, et pouvoir se défendre depuis un promontoire. L'exploitation agricole se faisait déjà dans les plaines. On peut donc dire qu'ici cela a toujours été une terre agricole. Et qui est aujourd'hui, toujours en exploitation. »

En 1965, Madeleine Rastoin, la grand-mère de Laurent, qui était une Gignacaise issue de la famille Sardou, a acheté l'exploitation avec ses deux fils, Benoit et Jean-Louis. A l'époque, les bâtiments sont en piteux état. Elle remet en culture des fruitiers et du maraîchage. « Il y avait bien une petite cave à l'époque mais avec une production de vin nettement moindre qu'aujourd'hui. Il y avait surtout une grande production de fruits comme les pêches, les abricots, les cerises, les prunes avec aussi du maraîchage (melons, courgettes...).

Différentes variétés d'un même fruit étaient présentes comme ça on pouvait récolter tout l'été des fruits et les vendre en bordure de route. On y vendait directement les fruits et légumes à peine ramassés. »

Mais, avec le temps, la vente directe a fortement baissée à cause de l'apparition des grandes surfaces commerciales et de la concurrence étrangère sur les fruits et

légumes. « On est alors passé d'une culture de fruits et légumes à une culture viticole plus grande, car économiquement c'était ce qui nous permettait de vivre. »

Rebuty est un domaine de 75 hectares d'un seul tenant avec aujourd'hui en culture essentiellement de la vigne, des oliviers, du fourrage comme la luzerne. En reprenant la charge de l'exploitation du domaine dans les années 2000, Laurent Rastoin a transformé petit à petit les productions agricoles en les orientant fortement vers la vigne. « Nous sommes passés d'une production viticole d'environ 20% à 90%. Et aujourd'hui, nous produisons essentiellement du rosé. Du rosé AOC, Coteaux d'Aix-en-Provence, car le rosé de Provence est devenu figure de proue au niveau mondial. On a su se fédérer, on a progressé, on a beaucoup échangé sur les techniques... On a innové et aujourd'hui, notre rosé est reconnu dans le monde entier. »

« On est une cave particulière. On exploite la vigne, on vendange et on élève nous-mêmes notre vin. »



S'il est encore un peu tôt pour se prononcer sur la qualité de la récolte, les premières indications notamment celles issues des tests réalisés lui font dire que cela peut être une bonne année pour le domaine malgré l'abondance constatée par le secteur viticole. Sans doute parce que ce sont de vieilles vignes qui produisent moins à l'hectare. « Cette année, la récolte présente un bon potentiel. Il y a eu peu d'eau entre mai et septembre. On s'est organisés autour de la rareté de l'eau et la Largade, qui est une brise de mer bien connue des provençaux, vient tempérer les après-midis d'été et donner une spécificité au vin. Et pour que le rosé soit le meilleur possible et qu'il ait une belle couleur claire, nous essayons d'avoir le moins d'oxydation possible en récoltant la nuit entre 3h à 9h du matin, avec le moins de lumière et de température possibles. C'est essentiel pour obtenir une récolte qualitative pour le rosé. On a pour nos récoltes une petite machine à vendanger » avant de conclure une étincelle dans les yeux : « Gignac fait partie de l'appellation d'origine contrôlée AOC Coteaux d'Aix pour le vin, mais aussi pour son huile d'olive. On fait du bon vin à Gignac. On est une cave particulière. On exploite la vigne, on vendange et on élève nous-même notre vin. Nous sommes une petite usine de quatre personnes. »



Des ateliers de jardinage pour nos jeunes pousses

Depuis le début du mois d'octobre, l'association « Graines de Oaï » propose des cours de jardinage pour les enfants qui ont lieu au GardenLab tous les mercredis en après-midi.

Au jardin de semences du GardenLab, situé à l'impasse des Templiers, en bordure du bas de l'avenue de la Pousaraque, l'association « Graines de Oaï » propose des ateliers interactifs pour enfants autour du jardin et de la biodiversité, les mercredis de 17h30 à 18h15.

Au programme : le sol et des petites bêtes qui font la biodiversité au jardin, les graines et leur germination, comment pousse une plante ?

Par ailleurs, l'association continue le développement de son jardin de semences paysannes et anciennes avec de nombreuses plantations et expérimentation. Son projet de créer un mandala végétal et coloré se poursuit. « Nous l'avons enrichi récemment de nouveaux plans, explique Carole De Vesa, présidente de l'association. On désherbe à la main, on passe la grelinette et la campagnole sur les planches qui vont bientôt recevoir phacelie, luzerne et autres engrais verts. On teste aussi la houe maraîchère fabriquée maison par Jean-Pierre et Lionel. Julie nous motive, nous



montre les bons gestes avec tous les outils et nous régale toujours de tous ces bons conseils de maraîchère tout en nous donnant des nouvelles de son exploitation. »

Autant dire que les membres de l'association ne chôment pas, passent en ce moment de belles journées automnales et entament leur saison agricole et bénévole sur les chapeaux de roues.

Contacts :

Par mail : grainesdeoai@gmail.com

Via le site internet : grainesdeoai.fr

Via facebook : [@grainesdeoai](https://www.facebook.com/grainesdeoai)

La Quincaillerie hors des sentiers battus



La quincaillerie est un petit théâtre associatif dirigé par Christophe Favier de la Cabre d'or et par Yves, régisseur du lieu, qui poursuit son petit chemin hors des sentiers battus et continue de programmer des spectacles.

Eh oui, être un petit lieu, outre la convivialité et une certaine liberté de ton dans le projet artistique, offre aussi quelques avantages en crise de COVID-19. Ainsi, depuis la rentrée, deux spectacles ont pu se tenir :

« L'ascenseur » de Jean-Pierre Roos avec Camille Dura et Gérard Tourniaire et « Quelques arpents de neige » de la compagnie Jacques Nicols. Le prochain spectacle sera « L'aube d'un Monde Nouveau » de Marc Trigeau, auteur compositeur et interprète multi-instrumentiste, qui nous emmène dans son univers constitué de chansons tendres, profondes, drôles et toujours pleines d'espoir. Il est toujours seul sur scène euh... enfin non, il y a Glaïeul, sa fidèle marionnette et bien-sûr sa guitare, son accordéon, sa flûte, son harmonica, sa guitare et des surprises... Par ailleurs, vous pouvez retrouver toute la programmation de la Quincaillerie sur son site internet récemment créé :

laquincaillerieasso.com

Côté liberté de ton et convivialité, nous vous laissons découvrir le petit mot d'édito du site internet écrit par Christophe Favier qui vous donnera certainement envie de découvrir ce petit théâtre et sa programmation originale à plus d'un titre : « Pendant toutes ces années passées à compter des vis, à peser des clous, l'idée de créer un petit théâtre me taraudait déjà l'esprit, me chevillais au corps et au cœur... Un peu marteau, tête comme un manche de pioche, c'est à l'heure de la retraite que je me lançais dans le projet. Bien vite, la Quincaillerie familiale renaissait sous un jour nouveau. Aujourd'hui, les vis tiennent la scène, quant aux clous, s'il n'en reste qu'un, j'en pince encore pour lui c'est le clou du spectacle ! »

L'aube d'un Monde Nouveau de Marc Trigeau

Judi 29 et vendredi 30 octobre à 20h

Réservations au 06 61 91 85 40

Pour aider les foyers qui accueillent **des personnes en situation de handicap**

Cette année si particulière avec l'épidémie du COVID - 19, ne permettra pas à l'association La Chrysalide de réaliser sa traditionnelle vente de brioches au profit de foyers pour personnes souffrant de handicap. Ce qui va réduire fortement leurs recettes. Aussi, l'association lance un Appel aux dons par chèque à envoyer au siège social ou en ligne sur www.chrysalidegdf.com. « En donnant, vous participerez à la construction d'établissements et à la réalisation de projets d'animations sportives et culturelles pour des personnes en situation de handicap.

Siège social où adresser vos dons :

**La Chrysalide Martigues et du Golfe de Fos - ZA Lavalduc - 440, allée Charles Lavéran - BP 10203 - 13 775 Fos-sur-Mer Cedex.
Tél. 04 42 06 11 88**

AGENDA

FOIRE AUX JOUETS

Organisée par le Secours Populaire.
Samedi 7 et dimanche 8 novembre à la Grange du centre-ville à côté de la Mairie.

COMMÉMORATION

Armistice de 1918
Mercredi 11 novembre à 11h. Départ du cortège depuis la Mairie pour gagner le monument aux morts au vieux cimetière.



Une reprise des activités associatives perturbée

Deux réunions se sont tenues les lundis 21 et 28 septembre à l'espace Pagnol avec le Maire, les élus et l'ensemble des associations de la commune pour faire le point sur la situation suite au placement de la Métropole Aix-Marseille en zone d'alerte maximale et échanger sur les modalités d'une reprise progressive des activités associatives. Mais, au regard de l'actualité récente, cette reprise était très perturbée.

« Nous voici de nouveau réunis ce lundi 28 septembre pour assumer les décisions souvent contradictoires qui nous tombent dessus, a tenu à rappeler le Maire, Christian Amiraty. Nous allons faire un petit tour de table pour échanger sur la situation actuelle. Sachez tout d'abord que Gignac-la-Nerthe ne fait pas partie de la liste des 27 communes du département où les mesures à prendre sont beaucoup plus lourdes. Cependant, il est difficile de savoir avec précision ce qui doit s'appliquer, ce qui ne s'applique pas... Nous avons tenu à vous réunir rapidement pour échanger avec vous sur vos responsabilités de dirigeants d'associations que vous soyez président, membre du bureau ou du conseil d'administration, rappeler le protocole sanitaire à prendre en considération et à appliquer de manière strict et enfin évoquer la reprise des activités associatives. »

Plusieurs échanges se sont succédés ensuite avec les responsables associatifs où il a été précisé certains points de détails concernant des aspects organisationnels, notamment dans les espaces clos, la nécessité de respecter strictement le protocole sanitaire, l'obligation de signer une convention spécifique si l'association utilise un espace public. « Les décisions ne sont pas simples à prendre a souligné en conclusion Jean-Paul Romet, conseiller municipal, délégué à la vie associative. Mais la santé de nos concitoyens reste notre souci permanent. Il faut rester vigilants et ne pas oublier que les choses peuvent changer

au fil des jours suivant l'évolution de l'épidémie. On va pouvoir reprendre progressivement les activités si chacun respecte le protocole sanitaire »

Dernière minute : A l'heure où nous écrivons ces lignes, le discours du président Macron du mercredi 14 octobre imposait un couvre-feu et de nouvelles limitations pour les établissements recevant du public impactant de nouveau les orientations que la ville avait prises avec les associations.

Nous devons néanmoins tous soutenir nos associations.

Si vous voulez découvrir la richesse du tissu associatif de la commune, les nombreuses activités proposées, avoir les coordonnées des associations, vous pouvez découvrir le **nouveau livret des associations** dans les lieux publics ou sur le site internet de la commune : www.gignaclanerthe.fr



Voyage immobile dans le tunnel du Rove

Joseph Costagliola est photographe amateur de la région. Il est descendu, il y a maintenant six années, explorer le tunnel du Rove et y réaliser quelques photographies originales tant pour son point de vue que pour les couleurs. Retour sur son voyage.

« C'est un endroit abandonné mais qui fait partie de l'histoire, souligne Joseph Costagliola. Les tunnels sont des sites remarquables car j'aime beaucoup réaliser des photos avec un point de fuite central. C'est un lieu où j'étais sûr de faire de belles photos. Au début de ma visite, j'ai rencontré beaucoup de poissons qui sautaient du côté de l'entrée de Marignane. Juste après l'entrée, les eaux deviennent vite très noires. Ensuite, j'ai marché longtemps, longtemps... On a l'impression de faire du surplace. On ne voit pas la fin, c'est assez curieux. Le paysage ne change pas, on rencontre simplement quelques infiltrations et parfois des stalagmites. A mi-chemin, j'ai vu une forme qui bougeait, c'était un énorme ragondin. Cela reste une œuvre impressionnante, c'est très grand, très vaste. Après, il y a le lieu de l'éboulement avec un énorme bouchon en béton qui empêche l'eau de passer et qui consolide l'ouvrage fragile. »

Pour rappel, le tunnel du Rove est un tunnel-canal maritime percé sous la chaîne de l'Estaque, qui reliait le nord de la rade de Marseille à l'étang de Berre. Achievé en 1926, il est hors service depuis 1963, obstrué par un éboulement intervenu sur la commune de Gignac-la-Nerthe, dont on peut retrouver les traces dans la plaine du Loubatier.

Les travaux, commencés en 1911, employèrent jusqu'à 3 000 ouvriers, en majorité des immigrés espagnols et italiens. Des prisonniers de guerre allemands participèrent aussi à ce creusement dans des conditions très difficiles. Le creusement se faisait au marteau-piqueur et à l'explosif. On compta de nombreux morts.

La première traversée eut lieu le 23 octobre 1926. Le tunnel fut inauguré le 25 avril 1927 par le président de la République Gaston Doumergue.

Le 16 juin 1963, un effondrement se produisit dans un terrain marneux, sur 200 mètres de longueur, creusant en surface un cratère de 15 mètres de profondeur. Le tunnel est depuis lors fermé à tout trafic.

Le tunnel, d'une longueur de 7 120 mètres, d'une largeur de 22 mètres, d'une hauteur de 15 mètres et d'une profondeur de 4 mètres (soit 11 mètres de hauteur sous clé de voûte) autorise le croisement de deux péniches de 1 500 tonnes. Il traverse des roches calcaires sur 5 kilomètres, et des terrains marneux sur 2 kilomètres. Ces derniers ont nécessité un renforcement de l'épaisseur initiale de la voûte de 1 à 2,5 mètres, et un prolongement des parois maçonnées au-dessous du niveau de l'eau.



Attention : Il n'est pas possible de se rendre dans le tunnel du Rove. C'est très dangereux, l'accès est interdit et une autorisation spécifique doit être demandée auprès du Port Autonome.

MAJORITÉ

COVID ET INÉGALITÉS

La Covid fait des ravages dans le monde avec des décès, des séquelles physiques et psychiques mais aussi en augmentant les inégalités. La Banque mondiale annonce que 100 millions de personnes vont basculer dans l'extrême pauvreté avec moins de 1,90 dollar/jour, 825 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, bientôt 1 milliard. Tout cela semble loin de chez nous pourtant le Secours Populaire a vu une explosion des demandes d'aide alimentaire, 45% des demandeurs étaient nouveaux. Mais certains voient leurs fortunes augmenter ; celles des 25 milliardaires les plus riches ont augmenté de 255 milliards de dollars. Jeff Bezos pourrait, avec ses bénéficiaires pendant la crise, verser une prime 105 000 dollars aux 876 000 employés d'Amazon et rester aussi riche qu'il l'était avant la pandémie. En France le CAC 40 a versé 37 milliards de dividendes. La fortune de Bernard Arnault a augmenté de 26%. Nos gouvernants doivent orienter notre modèle économique pour qu'il soit plus juste, plus durable, plus résilient. La menace qui pèse sur le monde n'est pas que virale, elle est aussi sociale et climatique, et dans tous les cas, ce sont les plus pauvres qui sont en première ligne.

Bernard MULLER

Groupe « *Gignac J'y Vis* »

GIGNAC FACE A L'ÉPIDÉMIE

Dans ce contexte, il revient aux maires des communes de se conformer aux instructions gouvernementales tout en tenant compte de leur tissu local. Et l'exercice est loin d'être aisé. Il requiert de la part du maire des réflexions constantes par rapport à la sortie des textes législatifs, à l'évolution de l'épidémie sur sa commune et de ses priorités en matière de décisions. Ces décisions sont parfois incomprises ou contestées mais elles obéissent toujours soit à une obligation gouvernementale, soit à un choix politique édicté par des préoccupations majeures, telles que la protection sanitaire des administrés, les impacts sur la vie économique et sociale des Gignacais sans évoquer les conséquences financières sur le budget communal. A ce jour, notre groupe majoritaire peut exprimer un certain espoir, toutes nos écoles sont ouvertes, les associations reprennent leurs activités, les seniors se retrouvent au foyer, et nos agents atteints de la Covid, regagnent peu à peu leurs services. C'est aussi grâce à vos efforts et votre compréhension. Prenez soins de vous

Josette ACHHAB

Groupe « *Gignac Ensemble* »
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

UNE BONNE RENTRÉE

Je vous souhaite une bonne rentrée et j'espère que chacun aura pu profiter de l'été. Ce mandat, qui nous conduira en 2026, ne sera pas un long fleuve tranquille ! Constructifs et vigilants, nous garderons la même ligne de conduite pour œuvrer dans votre intérêt. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec les délibérations et la gestion des affaires communales. Aujourd'hui, la sécurité et la santé ne sont clairement pas les priorités de la majorité. Nous sommes ici dans un théâtre du ridicule où la priorité des élus, entre les soi-disant sans étiquette, encartés jusqu'à la moelle, se divisent et se déchirent pour les élections sénatoriales.

Pas de réponse concernant :

La suppression de la Mission Locale

La ZAP : qu'en est-il des logements et de la pollution des sols ?

La Loi SRU : il est urgent de trouver une alternative aux constructions massives, aux inondations et à la circulation

La Sécurité : concernant les rodéos, la vente de stupéfiants et les vols avec violence ?

L'anticipation des besoins de la crise COVID 19

Continuez à nous suivre nombreux

Bien à vous

Jerôme GOUIRAN

Président du groupe « *Ensemble cultivons l'avenir* »
gouiranelections2020@gmail.com/06 04 16 39 54

CHÈRES GIGNACAISES, CHERS GIGNACAIS

Il y a quelques jours, nos enfants ont pu retrouver le chemin de l'école. Ce retour à la scolarité sous son format le plus proche de la normale a été possible grâce à un allègement des contraintes sanitaires. Nos enfants ne s'épanouissent pas qu'à l'école. Leurs activités extra-scolaires, très souvent au sein d'associations, participent également à leur développement et à leur bien-être. Alors qu'ils sont toute la journée ensemble en classe, à la cantine, dans la cour, il paraît incompréhensible de ne pas leur permettre de se retrouver dans le cadre d'une association après l'école. Pourquoi ne pas appliquer les mêmes allègements ? Notre tissu associatif est d'ores et déjà affaibli. Tandis que les communes alentour ont ouvert leur gymnase en septembre, ceux de Gignac sont restés fermés. M. Amiraty ne semble pas vouloir aider nos associations à trouver des solutions leur permettant de s'adapter. En bon petit préfet, il se retranche derrière le précautionnisme le plus basique. Nos associations, qu'elles s'adressent aux enfants, aux adultes, aux plus démunis, aux seniors, font battre le cœur de notre commune, soutenons les.

Laure CHEVALIER

Présidente du Groupe « *Passionnement Gignac* »
www.passionnement-gignac.fr/06 63 08 33 39
laurechevalier@hotmail.com

Un nouveau site internet et un espace citoyens

pour vous simplifier la vie !



www.gignaclanerthe.fr

